

**Centre de Loisirs
Léo Lagrange
TOMBLAINE**

**Vacances de Printemps
Du 13 au 24 Avril 2026
10 jours d'ouverture**

ENFANT

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Age :

ans

Sexe : Masculin ☐

Féminin ☐

ACCUEIL AU CENTRE: ☐

TRANSPORT BUS : BADINTER ☐

MAIRIE ☐

ENSANGES ☐

DOCUMENTS INDISPENSABLES

1 dossier renseignement général annuel unique que vous avez dû remplir à la rentrée (pour les tomblainois) **avec la fiche sanitaire et copie vaccinations + attestation de droit CAF** avec quotient familial de l'année en cours.

Le règlement du séjour.

1 photo d'identité pour la carte du centre (pour nouveau inscrit)

DATES D'INSCRIPTIONS

(Cochez les dates et formules choisies)

	DATES	AVEC REPAS	SANS REPAS	
		JOURNEE	1/2 JOURNEE Matin	1/2 JOURNEE Après-midi
			<i>jusque 11h45 maxi</i>	<i>à partir de 13h30 impérativement</i>
Clôture le 02/04/2026	Lundi 13 Avril			
	Mardi 14 Avril			
	Mercredi 15 Avril			
	Jeudi 16 Avril			
	Vendredi 17 Avril			
Clôture le 09/04/2026	Lundi 20 Avril			
	Mardi 21 Avril			
	Mercredi 22 Avril			
	Jeudi 23 Avril			
	Vendredi 24 Avril			

PARTICIPATION FINANCIERE
(Le justificatif quotient familial doit être impérativement fourni !)
Si vous ne pouvez le justifier, le tarif le plus élevé est appliqué.

COUT DU SEJOUR														
VACANCES SCOLAIRES 2026	BAREME	Quotient Familial	INSCRIPTION EN JOURNEE						INSCRIPTION EN 1/2 JOURNEE					
			Nbre	Jours	X	tarif/jour	=	s/total	Nbre	1/2 J	X	tarif/jour	=	s/total
Habitant ou scolarisé à Tomblaine (*)	Non bénéficiaire d'un QF			Jours	X	14,50 €	=	€		1/2 J	X	7,50 €	=	€
	QF de 0 à 1300 €			Jours	X	9,50 €	=	€		1/2 J	X	4,50 €	=	€
	QF > à 1300 €			Jours	X	10,00 €	=	€		1/2 J	X	5,00 €	=	€
	QF < 1300 € bénéficiaire ATL 2026			Jours	X	5,50 €	=	€		1/2 J	X	2,50 €	=	€

(*) La tarification "TOMBLAINOIS" s'applique aux habitants de la commune ou aux enfants scolarisés dans une école de la commune de Tomblaine.

Hors Tomblaine	Non bénéficiaire d'un QF		Jours	X	28,00 €	=	€		1/2 J	X	14,50 €	=	€	
	QF de 0 à 1300 €		Jours	X	23,00 €	=	€		1/2 J	X	11,50 €	=	€	
	QF > à 1300 €		Jours	X	23,50 €	=	€		1/2 J	X	12,00 €	=	€	
	QF < 1300 € bénéficiaire ATL 2026		Jours	X	19,00 €	=	€		1/2 J	X	9,50 €	=	€	
			MONTANT A REGLER		A	=	€	MONTANT A REGLER		B	=	€		
COUT TOTAL DU SEJOUR (Journées + 1/2 journées)											A+B	=	€	
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION													-	€
Commentaire :														
TOTAL RESTE A REGLER													=	€

Modes de Règlement		Numéro(s) de chèque(s)	Montant(s)
CHEQUE (S)	Bancaire		€
	CESU		€
	ANCV		€
ESPECES			€

Remarques particulières sur règlement :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussignée (personne responsable) : -----, certifie inscrire mon enfant ----- au Centre de Loisirs Léo Lagrange de Tomblaine aux périodes et formules choisies pour les vacances de printemps 2026.

Fait à Tomblaine, le -----
Signature personne responsable